

VATIRIS vous accompagne

Un cabinet  
dédié  
à la fiscalité



VATIRIS  
AVOCATS



Un cabinet  
dédié  
à la fiscalité

## Votre partenaire au quotidien

Anticiper et limiter les risques fiscaux :  
un accompagnement rapproché sur le long terme

VATIRIS répond aux besoins quotidiens de ses clients en matière de fiscalité directe et indirecte. Cet accompagnement, suivi et personnalisé, permet d'instaurer une relation de proximité et de confiance et donc de conseiller les entreprises plus efficacement.

Le savoir-faire et l'expertise de nos avocats donnent à nos clients l'assurance d'obtenir des conseils pragmatiques et adaptés à leur situation.

Nous assurons un suivi proactif en alertant les entreprises sur les changements fiscaux intervenant dans leur métier ou secteur d'activité.

Nous disposons d'une solide pratique dans l'assistance à contrôle fiscal. Nous assurons la défense de nos clients à tous les stades de la procédure, y compris face à l'administration fiscale, et nous prenons en charge leurs contentieux devant les tribunaux.

Face à la complexité de l'environnement fiscal et à l'internationalisation des opérations, VATIRIS vous accompagne pour maîtriser vos enjeux fiscaux en France et lors de transactions internationales.

## Votre partenaire stratégique

Sécuriser vos opérations

VATIRIS accompagne les entreprises et leurs dirigeants aux fins de maîtriser et d'optimiser les paramètres fiscaux dans le processus de décision lors de la création, du développement par croissance externe, de la restructuration, de la transmission, de la cessation ou de la cession de l'entreprise.

Dans le cadre de restructurations, nous conseillons nos clients lors de la mise en place d'opérations de réorganisation telles que des fusions et scissions, transferts de fonds de commerce, cessions de marques et brevets ...

Lors d'opérations de croissance externe, nous intervenons pour nos clients dans les revues fiscales d'acquisition et la structuration fiscale des opérations d'acquisition (régime fiscal de groupe, problématique de déductibilité de l'impôt sur le revenu et de la TVA des charges financières et des frais d'acquisition).

Nous construisons avec nos clients des solutions optimales en matière de rémunérations différées des dirigeants (management package).

## Votre partenaire à l'international

Favoriser votre croissance en France et à l'étranger

De par le nombre et la diversité des dossiers traités, VATIRIS apporte une forte valeur ajoutée dans la gestion fiscale des opérations internationales.

Nos avocats soutiennent les entreprises dans leur développement à l'international afin de détecter et gérer les impacts fiscaux des flux physiques de marchandises et des flux financiers internationaux.

Ils conseillent aussi bien les entreprises étrangères en France que les entreprises françaises à l'étranger, lors de leur implantation, afin d'appréhender l'environnement fiscal local et de construire ensemble les solutions fiscales les mieux adaptées à leurs problématiques.

Notre cabinet intervient également pour le compte des personnes qui s'installent en France ainsi que pour le compte de non-résidents dans la gestion de leurs obligations fiscales en France.

Notre capacité à accompagner nos clients à l'étranger résulte de la mise en place d'un réseau de correspondants sélectionnés pour la qualité de leur expertise et avec lesquels les avocats de VATIRIS collaborent depuis de nombreuses années.

---

### // Nos clients //

- groupes internationaux • PME • dirigeants • fonds d'investissements
  - fondations • organismes publics et para-publics ...
- 



VATIRIS  
AVOCATS



## Expertises

Nos avocats disposent d'une expérience reconnue et complémentaire pour répondre aux exigences de technicité tout en apportant une vision globale des enjeux fiscaux. Notre ambition est de nouer une relation de confiance durable. Les liens que nous entretenons avec nos clients reposent sur l'écoute, la technique, la confiance et la réactivité. Notre statut d'avocat garantit également le secret professionnel de nos échanges.

### > Nathalie Bouché

Avec plus de 15 ans d'expérience au sein des cabinets Cleary Gottlieb, CMS Francis Lefebvre et Salans, Nathalie Bouché a acquis une forte expertise auprès d'entreprises en matière de fiscalité directe et de fiscalité internationale.

[nathalie.bouche@vatiris-avocats.com](mailto:nathalie.bouche@vatiris-avocats.com)

### > Gwenaël Gauthier-de Champsavin

Avec plus de 20 ans d'expérience au sein du cabinet CMS Francis Lefebvre, Gwenaël Gauthier-de Champsavin a développé une expertise pointue en matière de fiscalité indirecte (TVA et contributions liées).

[gwenael.gauthier@vatiris-avocats.com](mailto:gwenael.gauthier@vatiris-avocats.com)



**VATIRIS**  
AVOCATS

---

Nous contacter :

VATIRIS AVOCATS AARPI  
Tel\_01 53 43 15 57 Fax\_01 42 65 59 49

[contact@vatiris-avocats.com](mailto:contact@vatiris-avocats.com)

[www.vatiris-avocats.com](http://www.vatiris-avocats.com)